

FICHE DE RENSEIGNEMENTS A CONSERVER PRECIEUSEMENT

Un ordre d'arrivée des dossiers d'inscription complets établira une liste. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

La formation de l'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION : Certificat de qualification «Educateur(trice)» est organisée la 1^{re} année à raison de deux journées de cours par semaine : soit **le lundi et le vendredi** de 9 h à 16 h 30 OU **le mardi et le vendredi** de 9 h à 16 h 30

• **Conditions d'admission**

Avoir 18 ans au 31 décembre de l'année en cours et posséder un **titre requis** (CE2D ou CESI, C.T.S.I.) ou **réussir un examen d'admission**.

• **Epreuves d'admission :**

Les étudiants qui ne sont pas porteurs d'un diplôme du CE2D doivent satisfaire à une épreuve d'admission. Celle-ci aura lieu le **mercredi 6 septembre 2017 à 9 h**.

• **Rentrée scolaire**

Le **vendredi 8 septembre 2017 à 9 h**.

• **Frais d'inscription**

	Droit d'inscription (*)	Frais administratifs	TOTAL	
Découverte du métier	133,10 €	+ 30 €	Soit un total de 163,10 €	Paiement par bancontact possible
Approche conceptuelle 1				
Approche méthodologique 1				
Communi orale et écrite				
stage immersion				

Les frais d'inscription comprennent le **droit d'inscription** (sauf pour les personnes demandeuses d'emploi ou en stage d'attente ou minimexées) et les **frais administratifs**. Pour plus de renseignements, vous pouvez téléphoner de 9 h à 16 h au 071/45.11.08 et/ou consulter le site du CESA : www.cesa.be.

(*):Attention : le droit d'inscription est donné à titre indicatif sous réserve d'augmentation décidée par la Communauté française

Un dossier d'inscription complet comprend obligatoirement :

- le bulletin d'inscription dûment complété et signé;
- une copie du diplôme certifiée conforme par l'administration communale ou à défaut une copie et l'original du diplôme;
- une photocopie de la carte d'identité recto-verso ainsi que votre carte d'identité **en ordre de validité**;
- une petite photo (format carte d'identité) récente ;
- le questionnaire de motivation complété (à télécharger sur le site internet de l'école www.cesa.be);
- le paiement du droit d'inscription et/ou du minerval ;

A joindre également ...

- ... copie du diplôme à rendre pour le : au plus tard, si non remis au secrétariat du CESA, présenter l'examen d'admission.
- ... Si vous êtes de nationalité étrangère (hors C.E.E), une attestation de composition de famille ou une attestation de travail avec mention du n° ONSS.
- ... Si vous êtes éducateur en fonction, une attestation de travail.
- ... Si vous êtes bénéficiaire du revenu d'intégration : une attestation du CPAS datée du mois de septembre 2017 prouvant que vous bénéficiez du revenu d'intégration ou d'une aide équivalente au revenu d'intégration.
- ... Si vous êtes demandeur d'emploi dépendant du **VDAB** : vous devez vous charger d'aller chercher une attestation d'exonération du droit d'inscription au VDAB datée du mois de septembre 2017, à défaut de cette attestation, vous devrez payer le droit d'inscription.
- ... Si vous possédez un handicap : une attestation délivrée par l'**AVIQ** (Agence pour une vie de qualité) ou le **PHARE** (Personne Handicapée Autonomie Recherchée – Région bruxelloise) précisant que l'inscription à une unité d'enseignement déterminée constitue une des conditions favorisant la réussite de l'insertion professionnelle de la personne handicapée.
- ... les personnes recrutées dans le cadre du «programme de transition professionnelle» (PTP) peuvent être exemptés du droit d'inscription sur la base **d'une attestation récente de leur employeur**;

J'atteste être informé du fait que 15 € me seront réclamés début d'année scolaire pour l'achat des « carnets de l'éducateur » qui font partie du matériel pédagogique indispensable à la formation.

NUMERO D'INSCRIPTION :

EN LISTE D'ATTENTE NUMERO :

RECU LA SOMME DE pour paiement du droit d'inscription et/ou minerval

Cachet de l'Etablissement

Signature

INFORMATIONS IMPORTANTES A GARDER